

[1890]

ance Union of the Province of Quebec." ||  
[Sanctionnée le 2 avril 1890.] || Pag. de  
583 à 585. In-8 royal. Québec, 1890.

La W. C. T. U., organisée en 1882 dans notre Province, avec siège principal à Montréal, publie annuellement depuis sa fondation un substantiel rapport d'environ 130 pages in-8, sur ses travaux de l'année.

[1890]

**97.** Cap. XCV. || An Act to incorporate "The Woman's Christian Temperance Union of the Province of Quebec." || [Assented to 2nd April, 1890.] Pag. de 576 à 578. In-8 royal. Québec, 1890.

Version anglaise du numéro précédent.

[1890]

**98.** Mandement [du cardinal Taschereau] || condamnant ceux qui importent ou vendent des boissons enivrantes || contre la loi. || No 181 des mandements du cardinal Taschereau. [Québec, 20 octobre 1890]. 4 pp. in-8, pag. de 155 à 158.

Rappelle en le citant le mandement No 169 [V. No 91] et conclue :

"A ces causes, et le nom de Dieu invoqué, Nous déclarons et ordonnons ce qui suit :

"1<sup>o</sup> Sont coupables d'une faute très grave ceux